



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

SÉANCE DU MERCREDI 22 FÉVRIER 2022

Liste des délibérations

POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du CCAS du 14 décembre 2022

Approuvé à l'unanimité

POINT FINANCIER – Compte Administratif 2022

POINT 2 : Bilan des aides accordées en 2022

Approuvé à l'unanimité

POINT 3 : Bilan des subventions du CCAS en 2022

Approuvé à l'unanimité

POINT 4 : Bilan des dons en faveur du CCAS en 2022

Approuvé à l'unanimité

POINT 5 : Proposition de compte administratif 2022

Approuvé à l'unanimité

POINT FINANCIER – Orientations budgétaires 2023

POINT 6 : Orientations budgétaires pour l'année 2023

Approuvé à l'unanimité

POINT 7 : Quotient familial pondéré et effectif pour 2023

Approuvé à l'unanimité

POINT 8 : Révision de la base d'attribution pour 2023

Approuvé à l'unanimité

POINT 9 : Propositions dans le cadre de la construction du budget primitif 2023

Approuvé à l'unanimité

ETUDE DE CAS

POINT 10 : Validation des aides attribuées par anticipation depuis le dernier conseil d'administration du 14 décembre 2022

Approuvé à l'unanimité

POINT 11 : Etude de cas (demandes de bons alimentaires, d'aides financières,...)

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président du Conseil d'Administration du CCAS, lève la séance à 18h40.

MASEVAUX-NIEDERBRUCK, le 8 mars 2023

Maxime BELTZUNG :

Président du Conseil d'Administration du CCAS,

Maire de MASEVAUX-NIEDERBRUCK

